



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Quinzième session

Agadir (Maroc), 22-26 février 2016

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LE COMMERCE DU POISSON

Résumé

Le présent document offre une vue d'ensemble des principaux faits et tendances concernant le commerce international du poisson et des produits de la pêche, observés depuis la quatorzième session du Sous-Comité du commerce du poisson (COFI:FT/XIV), tenue à Bergen (Norvège). Il décrit brièvement les tendances récentes du secteur des pêches et de l'aquaculture, notamment la production, la consommation, le commerce et les prix, et résume la situation actuelle des échanges commerciaux pour les principaux produits de la pêche. Par ailleurs, ce document traite certaines questions qui intéressent les diverses parties prenantes de la filière des poissons et produits de la pêche faisant l'objet d'un commerce international.

Suivi que le Sous-Comité est invité à donner:

- partager des informations sur les faits nouveaux et l'expérience concernant le commerce;
- donner des indications pour les travaux futurs de la FAO dans le domaine du commerce international des produits de la pêche, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre pour permettre aux pays en développement et aux opérateurs du secteur de participer davantage à ce commerce; et
- formuler des observations concernant le dialogue de la FAO avec les diverses parties prenantes tout au long de la filière ainsi que la collaboration entre la FAO et les organisations pertinentes sur les questions liées au commerce des produits de la pêche.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



INTRODUCTION

1. Le poisson et les produits de la pêche font partie des denrées alimentaires de base les plus échangées dans le monde. Le commerce joue un rôle majeur dans le secteur des pêches, en tant que créateur d'emplois, générateur de revenus, facteur de croissance économique et de développement mais aussi sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour beaucoup de pays et de nombreuses régions côtières, fluviales, insulaires et continentales, les exportations de produits halieutiques contribuent de manière essentielle à l'économie. Le commerce des produits de la pêche a connu un essor considérable au cours des dernières décennies et le secteur des pêches opère dans un contexte de plus en plus mondialisé. Le poisson peut être produit dans un pays, traité dans un autre et consommé dans un troisième. La demande soutenue, les politiques de libéralisation du commerce, la mondialisation des systèmes alimentaires, les innovations technologiques ainsi que l'évolution de la distribution et de la commercialisation ont considérablement modifié la façon dont les produits halieutiques sont préparés, transformés, commercialisés et livrés aux consommateurs.

2. Au cours de ces deux dernières années, le secteur mondial des pêches et de l'aquaculture a poursuivi son essor, grâce à la croissance soutenue de la production, des échanges et de la consommation, malgré les prix élevés de nombreuses espèces importantes. La tendance croissante à consommer plus d'espèces d'élevage que de poissons sauvages a passé un cap important en 2014 quand, pour la première fois, la contribution de la pisciculture à l'approvisionnement en poisson destiné à la consommation humaine a dépassé celle des pêches de capture. Les sections suivantes passent en revue les faits saillants observés dans le secteur depuis la quatorzième session du Sous-Comité en 2014, en insistant sur le commerce.

Tableau 1. Les tendances mondiales en bref

	2011	2012	2013	2014	2015	2024*	Variation: 2015 par rapport à 2014 (en %)	Variation: 2024 par rapport à 2014 (en %)
PRODUCTION ET UTILISATION (en millions de tonnes, poids vif)								
Production	155,6	157,8	162,8	164,3	168,6	191,2	2,6	16,4
Pêches de capture	93,8	91,3	92,6	90,0	90,6	94,8	0,7	5,3
Aquaculture	61,8	66,5	70,2	74,3	78,0	96,4	5,0	29,7
Volume des échanges	57,3	57,9	58,8	59,5	59,8	68,3	0,5	14,8
Utilisation totale	155,6	157,8	162,8	164,3	168,6	187,3	2,6	14,0
Consommation humaine	131,0	136,0	141,0	144,6	147,5	172,1	2,0	19,1
Consommation animale	13,7	17,6	16,8	15,0	16,4	15,2	9,7	1,5
Autres utilisations	6,1	6,3	5,0	4,8	4,7	3,9	-2,1	-18,5
INDICATEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE								
Consommation de poisson par personne ((kg/an)								
Total du poisson de consommation	18,7	19,2	19,7	20,0	20,1	21,5	0,9	7,6
Issu des pêches de capture	9,9	9,8	9,9	9,7	9,5	9,4	-2,2	-2,6
Issu de l'aquaculture	8,8	9,4	9,8	10,3	10,6	12,0	3,8	17,3

À l'exclusion des baleines, phoques et autres mammifères marins et des plantes aquatiques. En raison des arrondis, la somme des chiffres ne correspond pas toujours au total.

*Source pour 2024: Modèle de la FAO pour le poisson dans Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024.

PRODUCTION

3. La production halieutique mondiale¹ a de nouveau progressé pendant la période 2012-2013 (Tableau 1), atteignant 163 millions de tonnes en 2013, ce qui est un record absolu. Les premières estimations pour 2014 et les projections pour 2015 semblent annoncer encore une légère hausse de la production, qui grimperait à 169 millions de tonnes en 2015. Le chiffre de la production de 2013 est supérieur de plus de 31 millions de tonnes à celui d'il y a dix ans. L'aquaculture, qui a été le principal moteur de cette augmentation, a connu une croissance moyenne de 6,1 pour cent par an pendant la période 2003-2013. Selon les estimations préliminaires pour 2014 et les projections pour 2015, il faut s'attendre à un nouvel essor de la production aquacole, qui représenterait 46 pour cent environ de la production halieutique totale en 2015. L'expansion soutenue de ces deux dernières années n'a pas empêché le fléchissement du taux moyen de croissance annuelle de la production aquacole², mais celle-ci reste l'un des secteurs de production alimentaire les plus dynamiques.

4. Malgré la contribution croissante de l'aquaculture à l'offre totale de poisson, le secteur des pêches de capture reste dominant pour plusieurs espèces et vital pour la sécurité alimentaire aux niveaux national et international. Au cours de ces dernières années, la production totale des pêches de capture s'est établie en moyenne aux alentours de 89 à 93 millions de tonnes, mais d'importantes variations ont été enregistrées, qui résultent principalement des fluctuations des prises d'anchois en Amérique du Sud.

5. Les pays en développement, surtout en Asie, sont restés les principaux producteurs, en particulier pour l'aquaculture (Tableau 2). Dans ce secteur, la Chine arrive en tête avec une part qui équivaut à 37 pour cent de la production mondiale totale et 62 pour cent de la production aquacole mondiale en 2013. La même année, les autres grands producteurs ont été l'Indonésie, l'Inde, le Viet Nam, le Pérou et les États-Unis d'Amérique.

Tableau 2. Contribution de chaque région géographique et économique au secteur des pêches (2013)

	Production totale des pêches et de l'aquaculture	Pêches de capture	Aquaculture	Exportations halieutiques	Importations halieutiques
	<i>Part du volume total (en %)</i>			<i>Part de la valeur totale (en %)</i>	
Asie	69,7	55,0	89,1	39,6	31,2
Afrique	5,9	8,6	2,3	4,0	4,5
Amérique centrale	1,6	2,4	0,5	1,8	1,2
Amérique du Sud	7,6	11,1	3,0	10,1	2,7
Amérique du Nord	4,3	6,9	0,9	7,9	16,1
Europe	10,0	14,6	4,0	34,5	42,8
Océanie	0,9	1,3	0,3	2,2	1,5
Monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays en développement	82,4	73,6	94,0	54,4	27,7
Pays développés	17,6	26,3	6,0	45,6	72,3
PFRDV*	13,8	15,7	11,3	5,6	2,8

*Pays à faible revenu et à déficit alimentaire

¹ Les statistiques relatives à la production, au commerce et à la consommation de poisson citées dans l'ensemble du document ne comprennent pas les baleines, les phoques, les autres mammifères marins et les plantes aquatiques. Les données fournies sont celles qui étaient disponibles au moment de l'élaboration du document.

² Cette contraction résulte aussi de la baisse de production qui touche certains gros fournisseurs ou certaines espèces, en particulier la crevette, en raison de maladies.

6. Les tendances susmentionnées devraient se poursuivre au cours des dix années à venir³ et les gains de croissance proviendront surtout de l'aquaculture, qui dépassera probablement la production totale des pêches de capture d'ici à 2023. Néanmoins, les pêches de capture devraient progresser de 4 ou 5 pour cent environ d'ici à 2024 grâce à la reconstitution en cours de certains stocks, au renforcement des régimes de gestion dans certains pays et à une utilisation optimale de la production, obtenue par la réduction des rejets et des pertes.

CONSOMMATION

7. Une part croissante de la production halieutique et aquacole est destinée à la consommation humaine car de plus en plus de personnes dans le monde sont conscientes des bienfaits de la consommation régulière de poisson pour la santé. Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle essentiel sur le plan de la nutrition et de la sécurité alimentaire mondiale et représentent 17 pour cent environ des protéines animales consommées par la population mondiale. La consommation mondiale apparente de poisson par personne est passée de quelque 18,7 kg à plus de 20 kg entre 2011 et 2015, la croissance ayant été particulièrement marquée au sein des économies des pays émergents. Cet accroissement de la demande est dû aux effets combinés de la croissance démographique, de l'amélioration des revenus et de l'urbanisation croissante, et a été facilité par la forte expansion de la production de poisson et la plus grande efficacité des canaux de distribution. Le commerce international joue un rôle important à cet égard car il permet aux pays de diversifier leur consommation et d'élargir ainsi le choix offert aux consommateurs.

8. Malgré la forte augmentation de l'offre de poisson pour la majorité des consommateurs, la croissance de la consommation apparente de poisson par personne a été inégale. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, elle a stagné ou reculé. Les approvisionnements et le revenu disponible ne sont pas les seuls facteurs qui stimulent la consommation de poisson. Les facteurs socioéconomiques et culturels exercent aussi une forte influence sur les schémas de consommation de cette denrée, selon les pays et au sein d'un même pays, qu'il s'agisse des quantités ou des variétés consommées. Le défi auquel sont confrontés les décideurs sur le long terme consiste à maintenir et améliorer les niveaux de consommation de poisson par habitant, car il est une source de protéines et de micronutriments essentiels que l'on ne trouve pas facilement dans les autres aliments. Au cours des dix prochaines années, on devrait observer une forte expansion de la demande dans les pays en développement mais les taux de consommation augmenteront dans tous les continents, avec une courbe plus prononcée pour l'Asie. Il se peut toutefois qu'en Afrique subsaharienne la consommation par habitant fléchisse en cas de très forte croissance démographique.

COMMERCE

9. Une part importante de la production halieutique totale (environ 36 pour cent en équivalent de poids vif) est exportée, une donnée qui atteste de l'ouverture et de l'intégration croissantes de ce secteur au commerce international. En 2014, plus des trois quarts du volume de poisson et de produits de la pêche faisant l'objet d'exportations étaient destinés à la consommation humaine.

10. Le commerce international du poisson et des produits de la pêche a considérablement augmenté au cours de ces dernières années, avec un pic à 144 milliards d'USD en 2014. Les premières estimations pour 2015 font apparaître un recul de 10 pour cent environ, qui ramènerait la valeur des échanges à 130 milliards d'USD. Cette contraction est due à plusieurs facteurs, notamment l'affaiblissement d'un bon nombre de grands marchés émergents et la baisse des prix de plusieurs espèces importantes. Toutefois, la cause première est le raffermissement du dollar par rapport à de nombreuses monnaies, en particulier celles des principaux exportateurs de produits halieutiques et aquacoles comme l'Union européenne (organisation membre), la Norvège et la Chine. La baisse ne devrait être que monétaire, tandis que les volumes échangés devraient rester assez stables, voire augmenter légèrement.

³ D'après les résultats du modèle de la FAO pour le commerce du poisson, publiés dans les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024 (disponibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i4738f.pdf>)

11. Le commerce du poisson et des produits de la pêche est, dans une large mesure, fonction de la demande des pays développés, qui dominent les importations mondiales de ces produits (Tableau 2), même si leur part a diminué au cours des années récentes (73 pour cent des importations mondiales en 2014 contre 81 pour cent en 2004 et 85 pour cent en 1994). Pour leurs importations de produits issus de la pêche de capture et de l'aquaculture, ils s'adressent aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement et cette demande est, pour un grand nombre de producteurs, une incitation à produire, transformer et exporter.

12. C'est surtout pour cela que les droits d'importation de produits halieutiques sont si bas dans les pays développés, sauf pour quelques produits à forte valeur ajoutée, et que les pays en développement peuvent approvisionner les marchés des pays développés en produits halieutiques sans subir de droits de douane prohibitifs. Cette tendance est déterminée par l'augmentation du nombre de membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'entrée en vigueur de plusieurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et la hausse des revenus disponibles dans les économies émergentes. Souvent, les obstacles qui empêchent les pays en développement d'accroître leurs exportations vers les pays développés tiennent davantage aux mesures non tarifaires, notamment lorsqu'ils doivent se conformer aux conditions de qualité et de sécurité sanitaire exigées sur les marchés d'importation⁴.

13. Pour bon nombre de pays en développement, le commerce du poisson représente une source non négligeable de recettes en devises, sans compter le rôle important du secteur halieutique en matière de création de revenus et d'emplois, de sécurité alimentaire et de nutrition. En 2014, les exportations des pays en développement ont été estimées à 78 milliards d'USD et leurs revenus nets à l'exportation, pour les produits halieutiques (exportations moins importations), ont atteint 39 milliards d'USD, soit un montant plus élevé que les revenus combinés d'autres produits agricoles comme la viande, le tabac, le riz et le sucre. Par ailleurs, ces dernières années, les pays en développement ont intensifié leurs importations de produits halieutiques à la fois pour alimenter l'agro-industrie en vue de réexporter et pour satisfaire une consommation intérieure en hausse.

14. La Chine est le principal producteur de poisson, mais elle est aussi le premier exportateur de poisson et de produits de la pêche (20,8 milliards d'USD en 2014). Parallèlement, ses importations augmentent, de sorte que la Chine est depuis 2011 le troisième importateur mondial (8,5 milliards d'USD en 2014). L'accroissement des importations tient en partie au fait que des pays tiers externalisent en Chine leurs opérations de transformation, mais il reflète aussi la consommation croissante sur le marché intérieur chinois d'espèces qui ne sont pas produites localement. D'après les prévisions pour 2015, il faut s'attendre à un recul des exportations (-17 pour cent) et des importations (-3 pour cent), dû au raffermissement du dollar et à un intérêt moindre des consommateurs chinois pour les espèces très prisées.

15. La Norvège, deuxième exportateur mondial, fournit divers produits, notamment des salmonidés d'élevage, de petites espèces pélagiques et des produits traditionnels à base de poisson blanc. En 2014, le Viet Nam est devenu le troisième exportateur mondial, devançant ainsi la Thaïlande. Les exportations de la Thaïlande ont baissé de 19 pour cent pendant la période 2012-2014, principalement à cause d'une diminution de la production de crevettes. Dans ces deux pays asiatiques, les industries de transformation sont un secteur important qui contribue dans une large mesure à l'économie nationale, grâce à la création d'emplois et aux activités commerciales.

16. L'Union européenne (organisation membre), les États-Unis d'Amérique et le Japon sont fortement tributaires des importations de produits de la pêche pour satisfaire leur consommation nationale. En 2014, leurs importations combinées ont représenté 63 pour cent en valeur et 59 pour cent en volume du total des importations mondiales de poisson et de produits halieutiques. L'Union européenne (organisation membre) est de loin le plus gros marché d'importation de poisson, estimé à 54,4 milliards d'USD en 2014 (28,4 milliards d'USD hors échanges infra-européens), soit 7 pour cent de plus qu'en

⁴ Voir le document COFI:FT/XV/2016/6, qui contient des informations sur les conditions d'accès aux marchés liées à la sécurité sanitaire.

2013. D'après les prévisions relatives à 2015, ses importations devraient accuser une baisse de 12 pour cent. Le Japon, qui était traditionnellement le premier pays importateur de poisson, a été devancé une première fois par les États-Unis d'Amérique en 2011, puis de nouveau à partir de 2013. Au cours de ces dernières années, les importations de produits de la pêche au Japon ont également diminué, entre autres à cause de la dépréciation du yen qui a pesé sur la facture des importations. Ces importations ont été évaluées à 14,8 milliards d'USD en 2014 et devraient céder 10 pour cent en 2015. En 2014, les importations de produits halieutiques des États-Unis d'Amérique ont atteint 21,9 milliards d'USD tandis que pour 2015 les estimations préliminaires laissent entrevoir une baisse de 6 pour cent.

17. En plus des pays mentionnés plus haut, de nombreux marchés et exportateurs émergents ont gagné en importance. Les flux régionaux demeurent conséquents bien que très souvent, ces échanges ne soient pas convenablement reflétés dans les statistiques officielles, en particulier pour l'Afrique. Des systèmes de distribution améliorés, ainsi que l'expansion de la production aquacole ont permis d'intensifier le commerce régional. Toutefois, à ce niveau, les échanges sont conditionnés et parfois limités par les droits relativement élevés que nombre de pays en développement appliquent encore au poisson et aux produits de la pêche. Il serait possible de stimuler le commerce régional par des mesures visant à faciliter les échanges, notamment au niveau des procédures relatives à la circulation transfrontalière et au dédouanement.

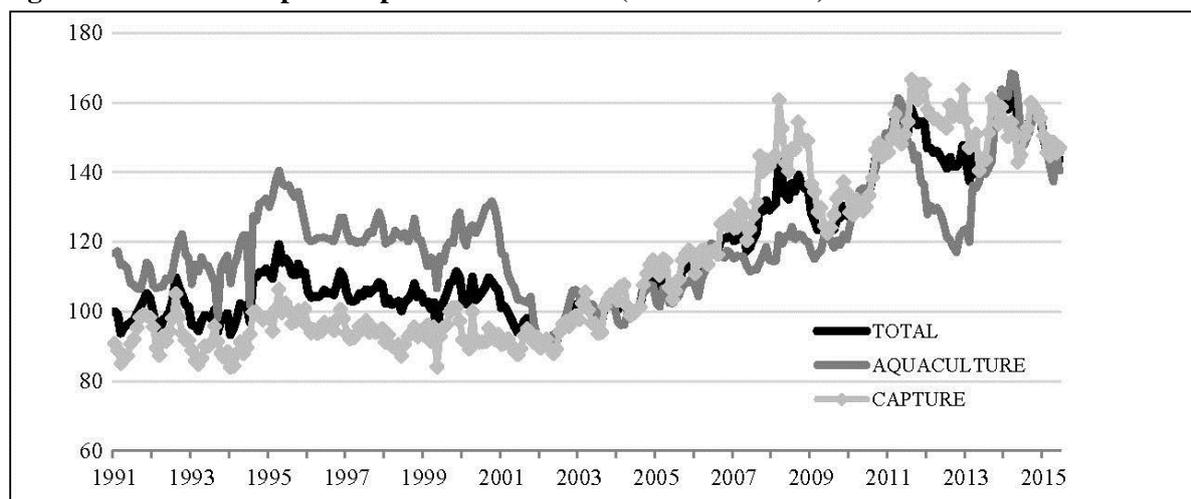
18. Les perspectives à court terme relatives au commerce demeurent incertaines. En effet, l'évolution positive de la consommation et de la demande de poisson observée dans la majorité des pays en développement est tempérée par le peu d'intérêt des consommateurs sur les marchés d'importation traditionnels des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne (organisation membre) et du Japon. Il n'empêche que, pour le commerce du poisson, les tendances à long terme restent positives. Les projections à l'horizon 2024 indiquent que le commerce du poisson poursuivra son essor, fût-ce à un rythme plus lent que pendant ces dix dernières années à cause de la hausse des prix, qui grèvera la croissance de la consommation, de l'augmentation des coûts de transports et d'une expansion plus lente de la production aquacole.

PRIX

19. Les cours internationaux du poisson sont restés relativement hauts en 2014, et se sont maintenus à un palier élevé en 2015 en dépit d'une légère contraction. Ces tendances générales sont sujettes à des fluctuations selon les espèces et les marchés. L'Indice des prix du poisson de la FAO⁵ est un outil important qui permet d'estimer l'évolution des prix dans ce secteur relativement hétérogène (Figure 1). Il comprend un indice composite qui couvre des centaines d'espèces et des milliers de produits et des indices distincts pour les produits les plus importants, ainsi que pour les espèces sauvages et les espèces d'élevage.

20. Au cours de ces dernières années (en prenant comme année de référence 2002-2004 = 100), l'Indice agrégé des prix du poisson de la FAO a affiché de fortes oscillations durant une même année, les prix ayant atteint un pic en mars 2014 (à 164) et baissé depuis, à cause du faiblissement de la demande des consommateurs sur de nombreux marchés européens et au Japon et de l'amélioration de l'offre pour certaines espèces halieutiques. Un fléchissement généralisé des prix a été enregistré pour les espèces commercialisées les plus importantes, comme le thon, le saumon et la crevette, pendant la première moitié de 2015. En revanche, des hausses ont été enregistrées pour d'autres espèces, notamment le hareng, les céphalopodes, les huîtres et les coquilles Saint-Jacques. À l'exception de la période allant de la mi-2013 à la mi-2014, les prix des espèces exploitées par les pêches de capture continuent de monter plus que ceux des espèces d'élevage, mais l'écart diminue. Pour les dix prochaines années, on peut s'attendre à un tassement des cours, en termes réels, par rapport aux pics enregistrés en 2014, mais les prix devraient se maintenir à des niveaux élevés.

⁵ L'Indice est conçu en coopération avec l'Université de Stavanger, grâce à des données mises à disposition par le Conseil norvégien des exportations de produits de la mer. Pour un complément d'information, voir le document COFI:FT/XV/2016/2.

Figure 1. L'indice des prix du poisson de la FAO (2002-2004=100)

Source des données: Conseil norvégien des exportations de produits de la mer

PRINCIPAUX PRODUITS

21. Le commerce du poisson et des produits de la pêche devient plus dynamique et se caractérise par une diversification croissante des espèces exploitées et des produits obtenus. Cette diversité reflète les différences de goût des consommateurs, ainsi que leurs préférences, et les marchés couvrent aussi bien les animaux aquatiques vivants qu'une vaste gamme de produits transformés. Une part importante du commerce des produits halieutiques est constituée par les espèces de grande valeur – crevette, saumon, thon, poissons de fond, bar et dorade, entre autres. Toutefois, plusieurs espèces qui sont plus prisées pour leur abondance que pour leur valeur font l'objet d'échanges volumineux non seulement au plan national mais aussi dans le commerce régional et international. Ce sont souvent des espèces d'élevage qui jouent un rôle important en termes de sécurité alimentaire. Compte tenu de l'expansion exceptionnelle de la production aquacole, une part croissante du commerce international du poisson – estimée en 2014 à plus d'un tiers de sa valeur totale – est consacrée aux produits issus de l'élevage⁶.

22. La part du saumon et de la truite dans les échanges internationaux a fortement augmenté au cours de ces dernières décennies, au point qu'ils sont devenus en 2013 les premiers produits, en termes de valeur (Tableau 3). Dans l'ensemble, la demande croît régulièrement, en particulier pour le saumon de l'Atlantique issu de l'élevage, et des marchés apparaissent pour écouler de nouveaux produits transformés. Les cours du saumon d'élevage ont fluctué au cours de ces deux dernières années, mais se sont généralement maintenus à des niveaux élevés, en particulier pour le saumon norvégien, dont la part sur les principaux marchés devrait grandir. À l'inverse, au Chili, deuxième producteur et exportateur mondial, la filière du saumon est confrontée à la chute des prix et les coûts de production sont plus élevés que dans la plupart des autres pays producteurs. Quant au saumon sauvage, les prises ont été particulièrement bonnes en 2015, surtout en Alaska, où le chiffre enregistré pour les captures de saumon sauvage n'avait été dépassé qu'une seule fois dans l'histoire de cette pêcherie.

⁶ Voir le document COFI:FT/XV/2016/11 pour de plus amples informations sur le rôle de l'aquaculture dans le commerce international.

Tableau 3. Part du principal groupe d'espèces dans la valeur des exportations (en pourcentage)

Poissons d'eau douce	4
Saumons, truites	17
Morues, merlus, aiglefin	10
Thonidés	9
Autres poissons pélagiques	8
Autres poissons	21
Crevettes	16
Autres crustacés	6
Bivalves	3
Céphalopodes	5
Autres mollusques et invertébrés aquatiques	2
Total	100

23. Après avoir été pendant des décennies le produit halieutique le plus commercialisé, la crevette occupe maintenant le deuxième rang, en valeur. Les crevettes sont produites principalement dans les pays en développement et une bonne partie de la production est écoulee sur les marchés internationaux. Toutefois, au fur et à mesure que les conditions économiques s'améliorent dans ces pays, la demande des consommateurs locaux augmente et les exportations diminuent. Au cours de ces dernières années, la production mondiale de crevettes d'élevage a augmenté mais dans les principaux pays producteurs, particulièrement en Asie, la production a diminué en raison de maladies. En 2015, on a toutefois observé pour la première fois depuis 2012 une reprise de la production des crevettes d'élevage en Thaïlande, qui est l'un des principaux pays producteurs et exportateurs. Les cours mondiaux de la crevette sont tombés très sensiblement plusieurs années de suite, à l'exception des niveaux record enregistrés en 2014. Pendant les six premiers mois de 2015, les prix de la crevette ont chuté de 15 à 20 pour cent par rapport aux six premiers mois de 2014 suite au déséquilibre entre l'offre et la demande aux États-Unis d'Amérique, dans l'Union européenne (organisation membre) et au Japon. L'affaiblissement des prix a grevé les recettes à l'exportation des pays et rogné les marges des producteurs dans de nombreuses régions en développement.

24. Le marché des poissons de fond, comme la morue, le merlu, le lieu noir et le colin, est très diversifié et se comporte assez différemment des schémas du passé. Globalement, l'offre de poissons de fond a été plus abondante en 2014 et pendant la première moitié de 2015, grâce à la remise en valeur de certains stocks, favorisée par de bonnes pratiques de gestion. Il existait néanmoins des différences selon les espèces, avec, par exemple, une offre abondante de morue et une pénurie de lieu noir et d'églefin. En général, les cours des poissons de fond se sont raffermis au cours de ces deux dernières années. La morue est restée l'un des poissons de fond les plus chers, malgré une légère contraction de ses prix. À l'inverse, les prix de l'églefin, du lieu noir et du merlu se sont renforcés.

25. Par le passé, les poissons de fond dominaient le marché mondial des poissons à chair blanche mais ils subissent à présent une forte concurrence de la part des espèces aquacoles. Les poissons blancs d'élevage, en particulier les espèces les moins chères (comme le tilapia et le pangasius), se sont imposés sur les marchés traditionnels des poissons blancs, où ils suscitent l'intérêt de nouveaux consommateurs, offrant ainsi à ce secteur de grandes possibilités d'expansion. Le pangasius (*Pangasius*), dont le Viet Nam est le principal exportateur, est apparu assez récemment dans le commerce international, mais on l'importe aujourd'hui dans un nombre croissant de pays. Une demande régulière dans les différentes régions du monde devrait inciter à développer la production de cette espèce relativement bon marché.

dans d'autres pays producteurs, particulièrement en Asie. Pendant ces deux dernières années, la demande de pangas est restée forte aux États-Unis d'Amérique, qui sont le plus gros marché au monde, ainsi qu'en Asie et en Amérique latine. En revanche, les importations de ce produit vers l'Union européenne, l'autre grand marché importateur, ont évolué à la baisse.

26. Le tilapia reste un produit populaire dans le secteur de la vente au détail aux États-Unis d'Amérique, les principaux fournisseurs étant les pays d'Asie (tilapia congelé) et les pays d'Amérique centrale (tilapia frais). En Europe, la demande de cette espèce est toujours limitée, et des activités de marketing et de promotion volontaristes sont nécessaires pour lui donner une plus grande visibilité sur ce marché. La production de tilapia connaît une expansion en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique, cependant que le volume des approvisionnements réservés aux marchés intérieurs des principaux pays producteurs augmente lui aussi.

27. Au cours des deux années écoulées, les marchés des thonidés ont été instables en raison de fluctuations importantes des quantités débarquées, qui ont fait varier les prix. En 2014, suite à une diminution des captures, les cours mondiaux du thon ont augmenté alors que la demande était pourtant modérée. Le Japon, qui est traditionnellement le premier marché pour le thon de qualité sashimi, a ralenti son activité depuis quelques années. Au cours des six premiers mois de 2015, pour la première fois dans l'histoire, les importations des États-Unis d'Amérique de thon frais transporté par avion ont été plus élevées que celles du Japon, mais cette situation pourrait devenir la norme. Le marché du thon en conserve a connu une baisse des importations dans certains des principaux marchés, notamment les États-Unis d'Amérique, l'Italie et la France, tandis que la demande s'est améliorée sur les marchés du Proche-Orient et sur les marchés non conventionnels, surtout en Asie.

28. La demande et la consommation de céphalopodes a légèrement augmenté pendant les années récentes. En 2013-2014, ce sont les marchés du poulpe, et non ceux de l'encornet et de la seiche, qui ont progressé le plus. Cette tendance s'est poursuivie pendant la première moitié de 2015, les importations de tous les grands marchés du poulpe ayant alors augmenté de manière significative. Il n'en a pas été ainsi de l'encornet pendant la même période. Le marché de la seiche a fonctionné au ralenti pendant quelque temps mais a montré des signes de reprise vers la fin 2015, entre autres pour compenser une diminution des disponibilités d'encornet. Les cours du poulpe ont baissé en 2015 lorsque la situation de l'offre s'est améliorée tandis que les prix de l'encornet sont tombés eux aussi, mais principalement à cause d'une demande faible.

29. Malgré des oscillations annuelles surtout dues au phénomène El Niño, la production de farine de poisson et d'huile de poisson a progressivement diminué depuis 2005 tandis que la demande globale a continué de grimper, poussant les prix vers les records historiques enregistrés jusqu'à la fin de 2014. Malgré une tendance à la baisse observée au premier semestre de 2015, les prix de la farine de poisson et de l'huile de poisson devraient rester fermes à long terme car la demande reste soutenue. Pendant la première moitié de 2015, la production cumulée des cinq premiers pays producteurs a été plus élevée, comparativement à la même période en 2014, et seule la production du Chili a été inférieure. Il est intéressant de noter qu'une part croissante de la farine de poisson et de l'huile de poisson est obtenue à partir de sous-produits de l'industrie de transformation du poisson.

QUESTIONS CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL

30. Parmi les principales questions qui touchent au commerce international du poisson, il convient de citer:

- la relation entre les politiques en matière de gestion des pêches, l'attribution des droits et la viabilité économique du secteur;
- la préoccupation croissante du grand public et du secteur de la vente au détail au sujet de la surexploitation de certains stocks de poissons;
- le rôle du secteur des pêches artisanales dans la production et le commerce du poisson;
- la préoccupation croissante au sujet des conditions sociales et des conditions de travail dans cette filière industrielle, y compris chez les fournisseurs;

- la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et son impact sur la chaîne de valeur et sur les conditions de travail dans le secteur;
- l'impact d'une poussée des importations de produits dérivés de l'élevage sur le secteur national des pêches et de l'aquaculture;
- la mondialisation des chaînes d'approvisionnement, liée à l'externalisation croissante de la production;
- le recours de plus en plus fréquent à l'étiquetage écologique et ses effets potentiels sur l'accès aux marchés des pays en développement⁷;
- la nécessité de disposer de nouveaux systèmes de traçabilité;
- l'instabilité économique et le risque d'un protectionnisme accru par l'application d'obstacles non tarifaires ou de droits d'importation élevés;
- l'impact des grands accords commerciaux sur la circulation internationale des produits de la pêche;
- l'instabilité des prix des produits en général et son impact sur les producteurs ainsi que sur les consommateurs;
- l'instabilité des taux de change et son impact sur le commerce des produits de la pêche;
- les prix et la répartition des marges et des bénéfices tout au long de la chaîne de valeur halieutique;
- l'impératif de compétitivité du poisson et des produits des pêches par rapport à d'autres produits alimentaires;
- l'incidence de la fraude sur les dénominations commerciales pour le poisson et les produits de la pêche;
- la difficulté de satisfaire aux règles rigoureuses de qualité et de sécurité sanitaire des aliments imposées par certains pays⁸;
- les risques et avantages perçus et réels découlant de la consommation de poisson;
- l'aquaculture vue par les parties prenantes.

31. La chaîne d'approvisionnement du poisson et des produits de la pêche peut compter un grand nombre de parties prenantes du pêcheur/pisciculteur jusqu'au consommateur final. Les questions mentionnées ci-dessus peuvent toucher les parties prenantes à des degrés divers, selon leur position dans la chaîne de valeur, leur situation contractuelle et leurs rapports de force avec les fournisseurs et les clients.

ACTIVITÉS DE L'OMC EN RAPPORT AVEC LES PRODUITS HALIEUTIQUES

32. Sur la scène commerciale multilatérale, les négociations de l'OMC relatives au Programme de Doha pour le développement continuent d'achopper sur des questions fondamentales telles que l'agriculture, l'accès aux marchés et les services. À côté de l'«accès aux marchés», les «subventions dans le secteur des pêches» et la «facilitation des échanges» sont des domaines de négociation qui ont un effet direct sur le commerce des produits halieutiques. Au sein du Groupe de négociation sur les règles à l'OMC, après une longue période d'inactivité de celui-ci, de nombreux pays ont présenté durant la seconde moitié de 2015 des propositions concernant l'encadrement des subventions dans le secteur des pêches (notamment les paramètres à prendre en considération, tels que la pêche INDNR et les critères de durabilité), le renforcement de la transparence et l'amélioration des procédures de notification. À cet égard, et à la demande des pays, la FAO poursuit ses efforts pour fournir en temps opportun des avis d'experts sur les définitions et les paramètres, les pratiques actuelles et les codes ou accords internationaux existants qui pourraient être utiles dans la discussion des propositions présentées par l'OMC, avec laquelle la FAO continue d'entretenir d'excellentes relations de coopération.

⁷ Pour de plus amples informations sur les travaux de la FAO en matière d'étiquetage écologique, prière de se reporter au document COFI:FT/XV/2016/2.

⁸ Le document COFI:FT/XV/2016/6 contient des informations sur la relation entre la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et les conditions d'accès aux marchés.

33. L'Accord sur la facilitation des échanges⁹ peut avoir des effets très positifs sur le secteur du poisson et des produits de la pêche, surtout si l'on considère l'importance et l'ampleur du commerce international du poisson et la diversité des produits. Le principal objectif de cet Accord est d'accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris des marchandises en transit, de favoriser une coopération effective entre les organismes gouvernementaux et chargés des contrôles douaniers et frontaliers. Par sa nature, l'Accord sur la facilitation des échanges a des liens directs avec deux autres accords de l'OMC qui intéressent le secteur des pêches, à savoir l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). L'Accord sur la facilitation des échanges inclut aussi des dispositions spécifiques visant les pays en développement et les pays les moins avancés, afin d'assurer l'assistance nécessaire et la mise en œuvre intégrale de ses dispositions¹⁰.

34. La réalisation annuelle d'un examen mondial de l'aide pour le commerce intéresse aussi le secteur des pêches. Cet examen assure le suivi de l'initiative Aide pour le commerce, dans le but de faciliter sa mise en œuvre. Dans l'édition de juillet 2015 de cette publication («Aide pour le commerce – Panorama 2015»), il était précisé que l'aide des pays donateurs destinée au renforcement des capacités productives dans le secteur halieutique était passée d'une moyenne de 284 millions d'USD en 2002-2005 à 448 millions d'USD en 2013.

⁹ Les membres ont conclu les négociations relatives à l'Accord sur la facilitation des échanges (disponible à l'adresse suivante: https://www.wto.org/french/thewto_f/20y_f/wto_tradefacilitation_f.pdf) lors de la neuvième Conférence ministérielle à Bali, Indonésie, en décembre 2013. L'Accord entrera en vigueur après sa ratification par les deux tiers des Membres de l'OMC.

¹⁰ Parmi les efforts de l'OMC visant à assister les pays en développement et les pays les moins avancés et renforcer leurs capacités figure l'Accord sur la facilitation des échanges (<http://www.tfacility.org/fr>).